Ville de
PORNICHET

Rapport d'orientations budgétaires 2023

Conseil municipal du 23 novembre 2022

Ville de
PORNICHET

L'ENVIRONNEMENT NATIONAL

Une légère amélioration des finances publiques

Contexte du PLF 2023 avec 3 grands indicateurs – Le taux de dépenses publiques

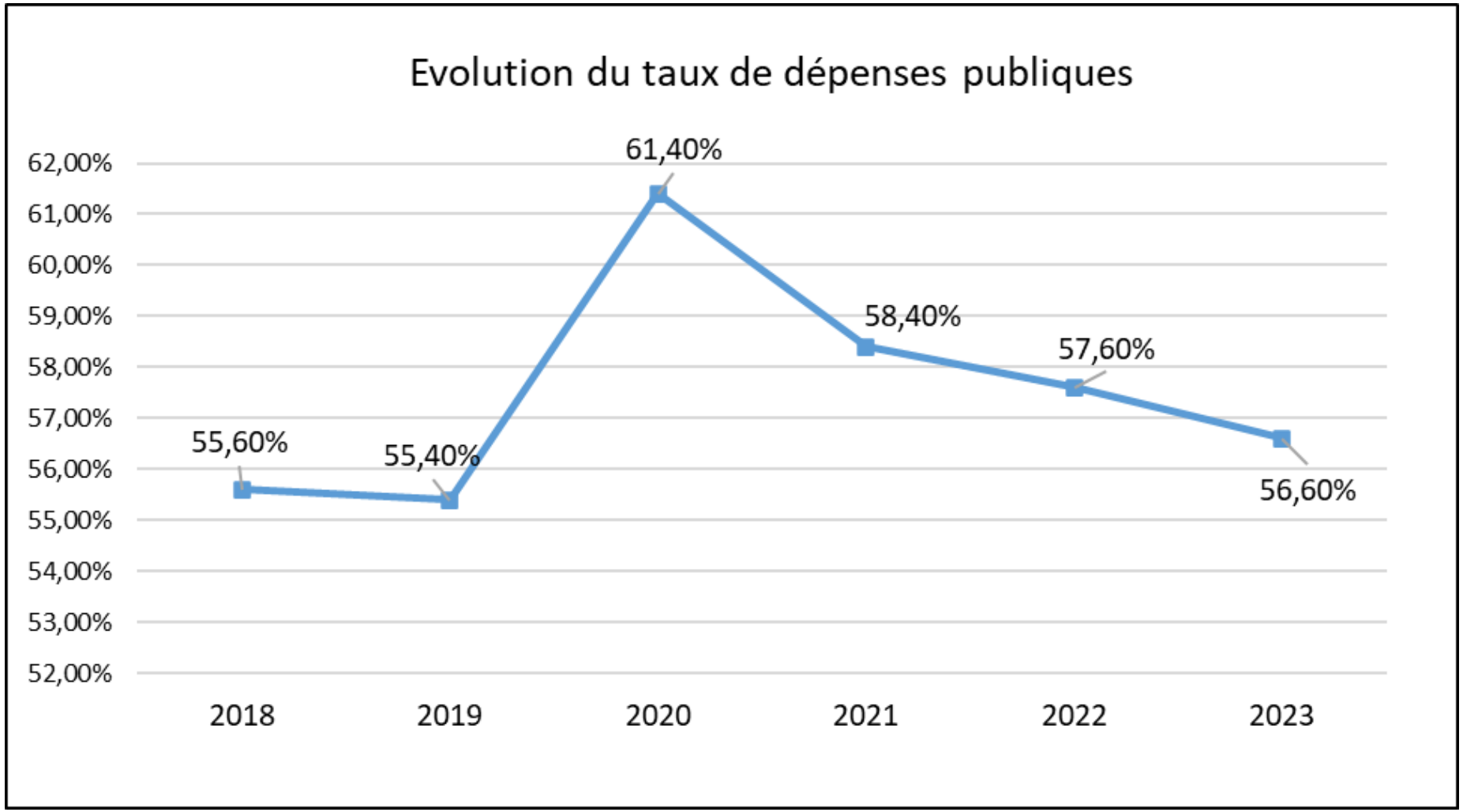

Contexte du PLF 2023 avec 3 grands indicateurs – Le déficit public

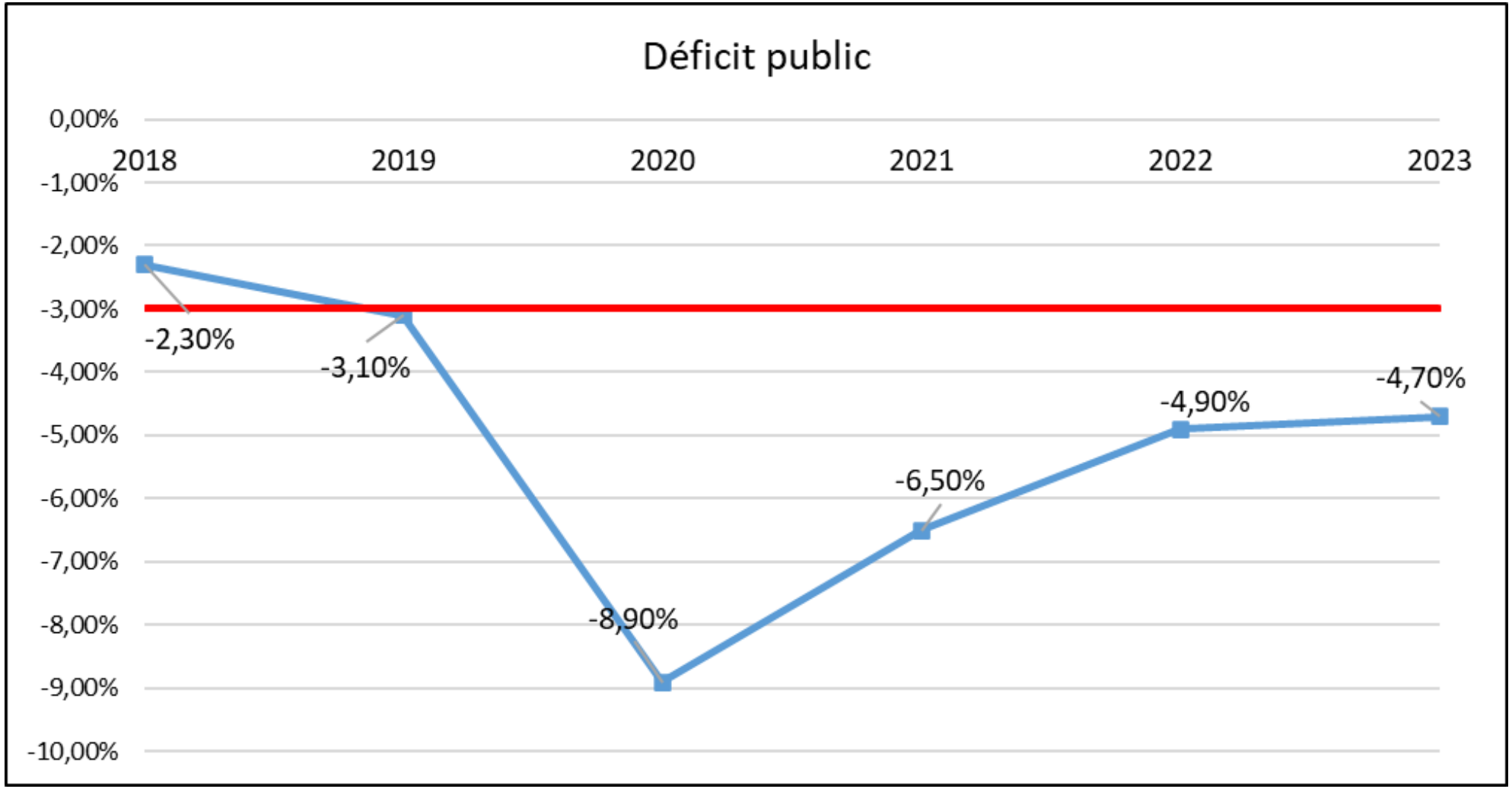

Contexte du PLF 2023 avec 3 grands indicateurs – La dette publique

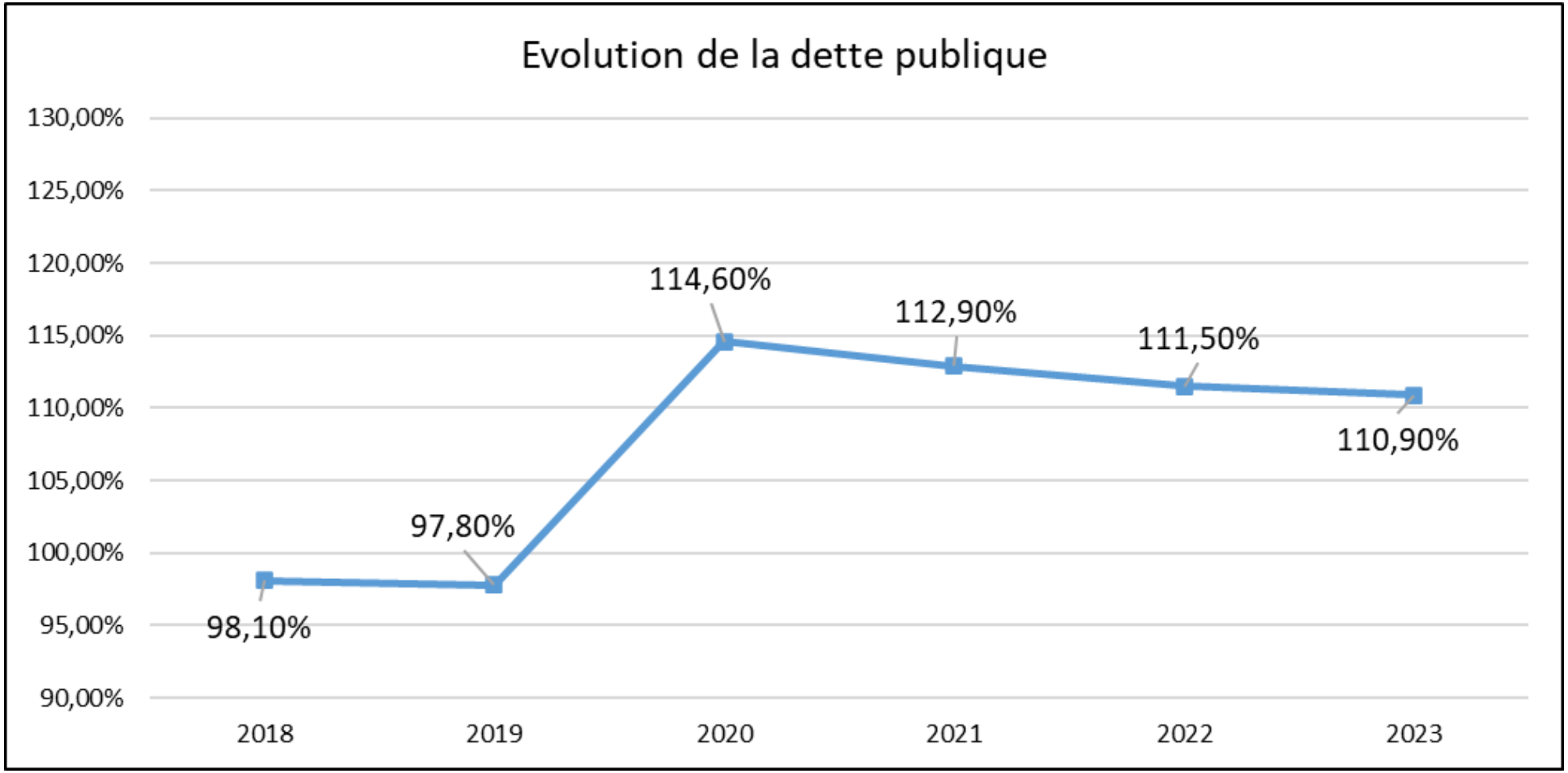

La suppression de la CVAE

- La CVAE est un impôt dit de production qui est fonction du CA de la valeur ajoutée des entreprises,
- C'est un impôt qui revient aux départements et au bloc communal (principalement les EPCI), la part régionale ayant été supprimée en 2021,
- Cette suppression s'étalera sur 2 ans et sera compensée par l'affectation d'une fraction de la TVA (coût de près de 10 Md€ pour l'Etat),
- Même si les collectivités n'avaient pas un pouvoir de taux sur cet impôt, il y a un risque de détendre voire rompre le lien fiscal entre les entreprises et les collectivités,
- Quelle pérennité du dispositif de compensation sachant que notre importante DSC est liée à la situation financière de la CARENE ?

Un projet de loi de programmation des finances publiques 2023/2027 déjà inopérant ?

- Une loi de programmation des finances publiques a pour objectif de fixer une trajectoire d'évolution de l'ensemble des finances publiques, Etat comme collectivités territoriales,
- Trois grands orientations sont définies dans ce PLPFP :
  - Ramener le déficit public sous la barre des 3 % du PIB d'ici 5 ans,
  - Stabiliser la dette publique à 110,9 % du PIB en 2027 (111,5 % en 2022),
  - Limiter, via des pactes de confiance, la hausse des dépenses réelles de fonctionnement de certaines collectivités afin de générer 15 Md€ de baisse :

	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses de fonctionnement en %	3,80%	2,50%	1,60%	1,30%	1,30%

Un projet de loi de programmation des finances publiques 2023/2027 déjà inopérant ?

- L'Assemblée Nationale ayant rejeté le 25 octobre dernier ce PLPFP et ne s'agissant pas d'un texte budgétaire, le gouvernement n'a pas engagé sa responsabilité en utilisant l'article 49.3 de la Constitution,

- Toutefois le Gouvernement, par un amendement, a introduit cette règle dans le nouveau PLF post 49.3,

Une DGF nationale en hausse de 320 M€ devant limiter localement la baisse

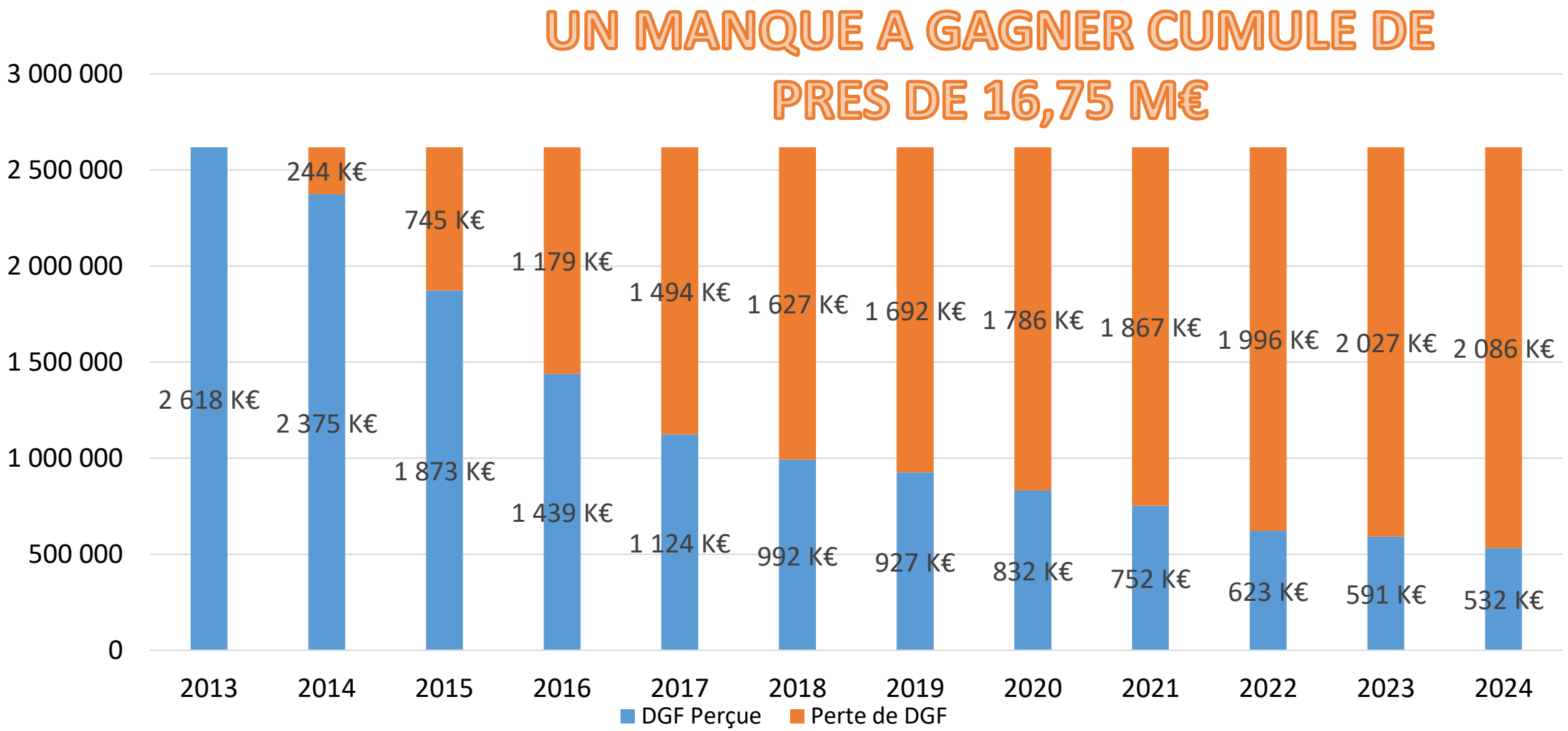

Un FPIC stabilisé à environ 450 K€ / an

Ville de PORNICHET

UNE CHARGE CUMULEE SUPPLEMENTAIRE DE DE 3,3 M€

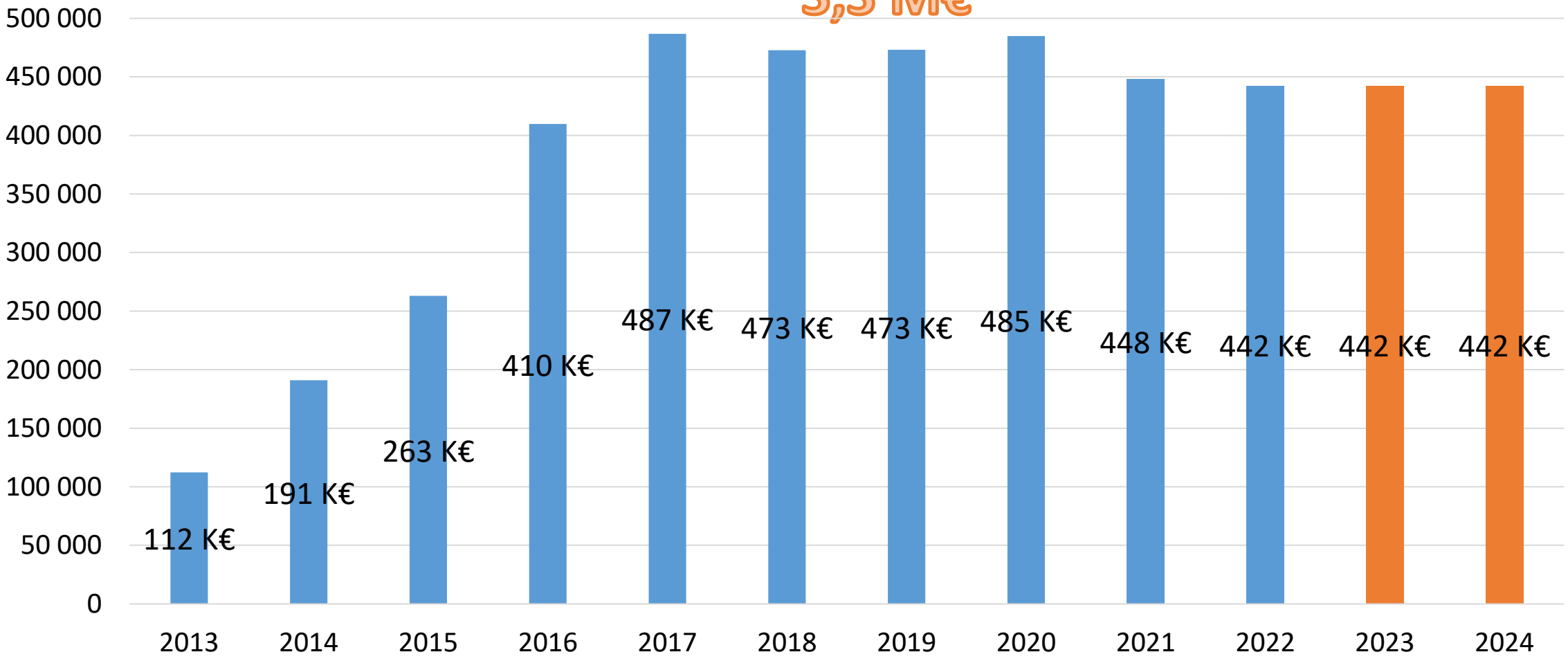

Ville de
PORNICHET

UN ENVIRONNEMENT LOCAL TOUJOURS AUSSI DYNAMIQUE

Un dynamisme local – Une DSC au montant significatif

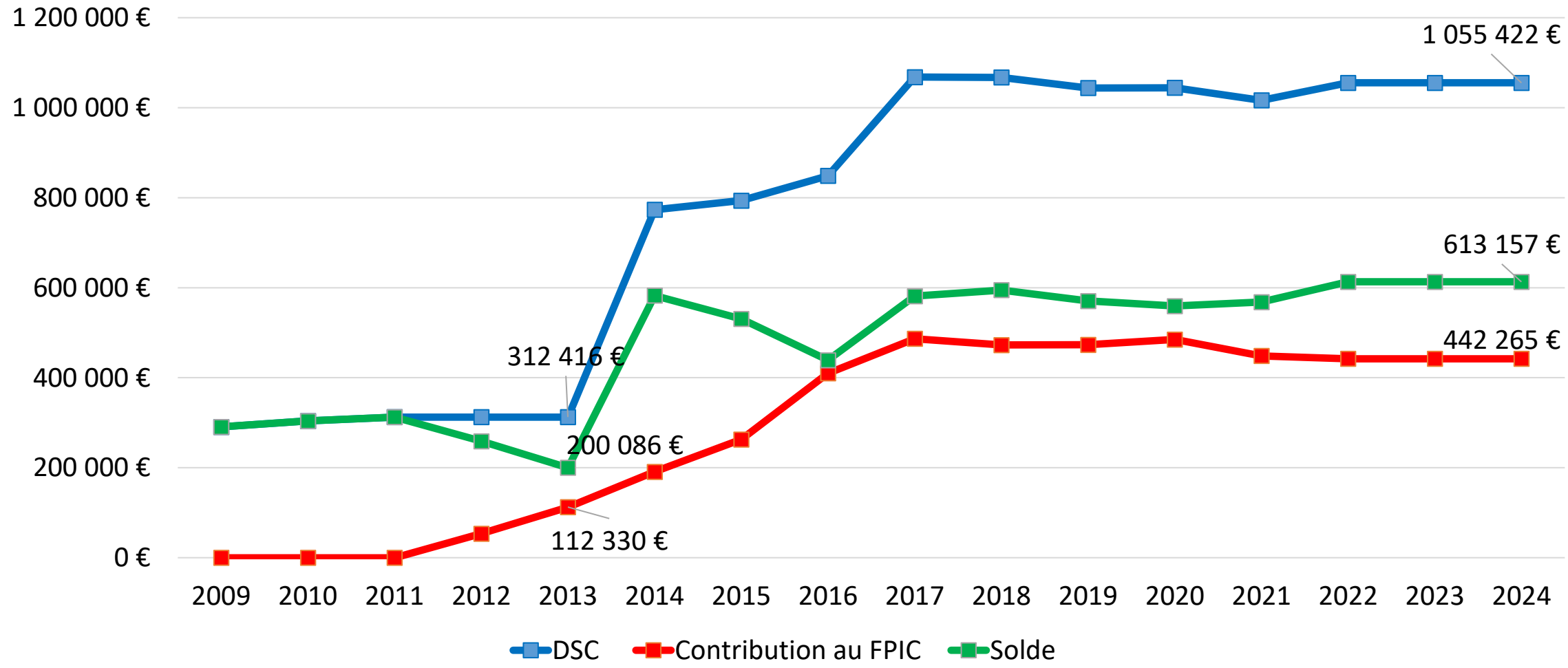

Un dynamisme local favorable

- La CARENE :
  - L'attribution de compensation,
  - Des fonds de concours comme pour les itinéraires cyclables ou le front de mer,
  - La participation financière aux grands événements d'animations et culturels,

- Avec la région des Pays de la Loire, le CD 44, la Préfecture et la CAF

CE PROJET EST CO-FINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de
PORNICHET

LA STRATEGIE FINANCIERE

Quelle hypothèse d'évolution de nos recettes fiscales ?

- Hypothèses pour 2023 et 2024 :
  - Pas de hausse du taux de la taxe foncière,
  - Prise en compte de la majoration de la THRS à hauteur de 40 %,
  - Coefficient de revalorisation des bases de 6 % pour 2023 et 3,5 % pour 2024,
  - Evolutions physiques des bases :
    - TF : 1,25 %,
    - THRS et TFNB : 0,00 %

Quel produit fiscal ?

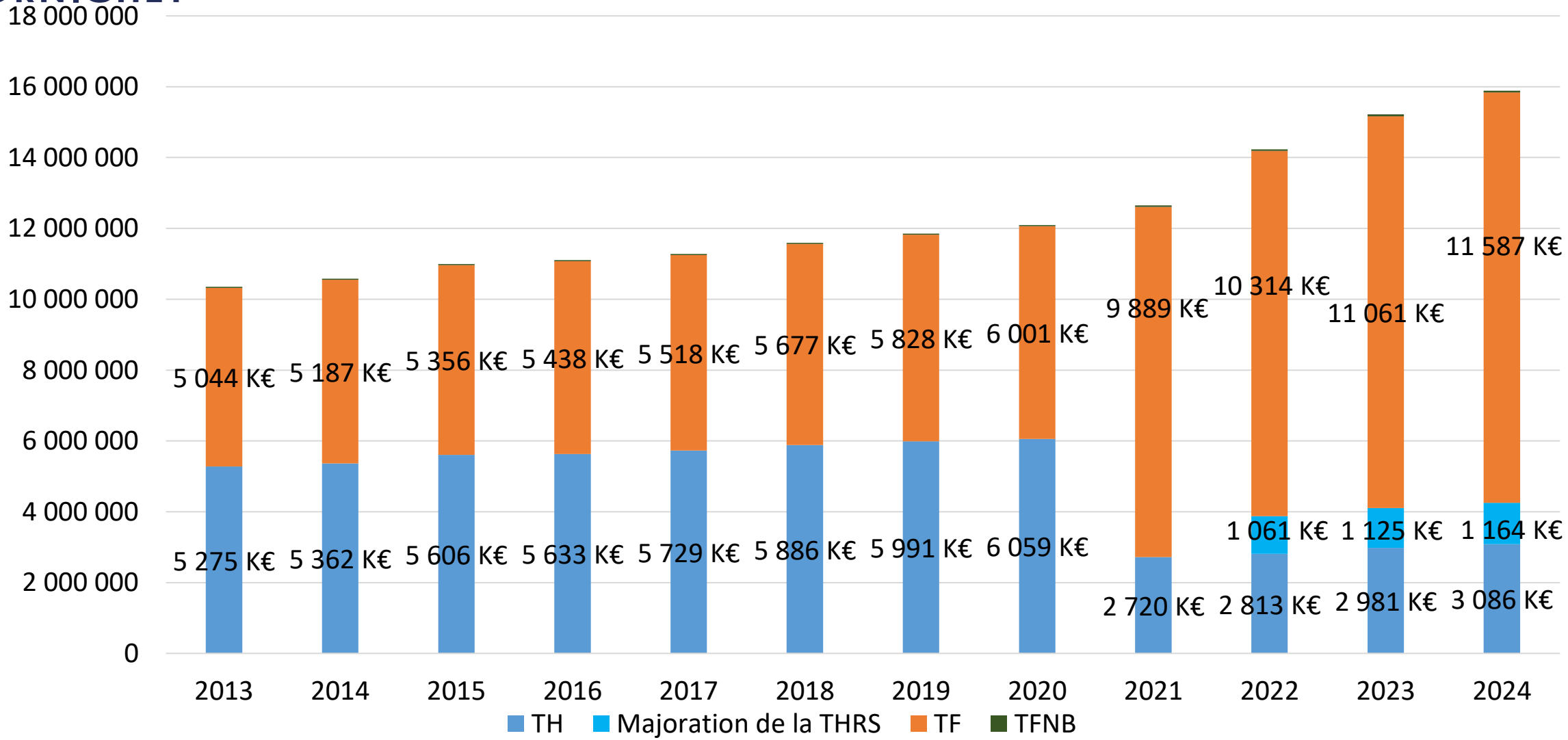

Une anticipation prudente des droits de mutations

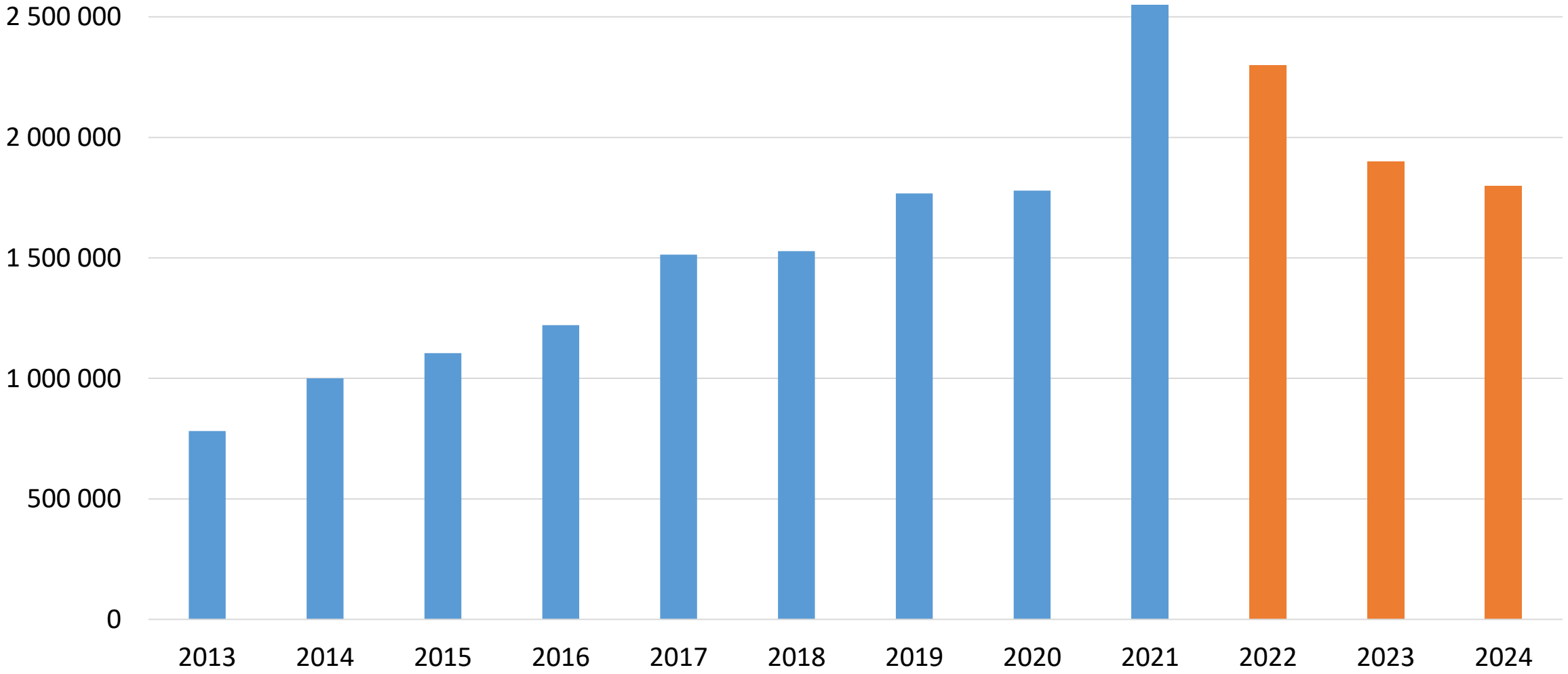

Une reprise du produit du casino mais à un niveau inférieur d'avant crise

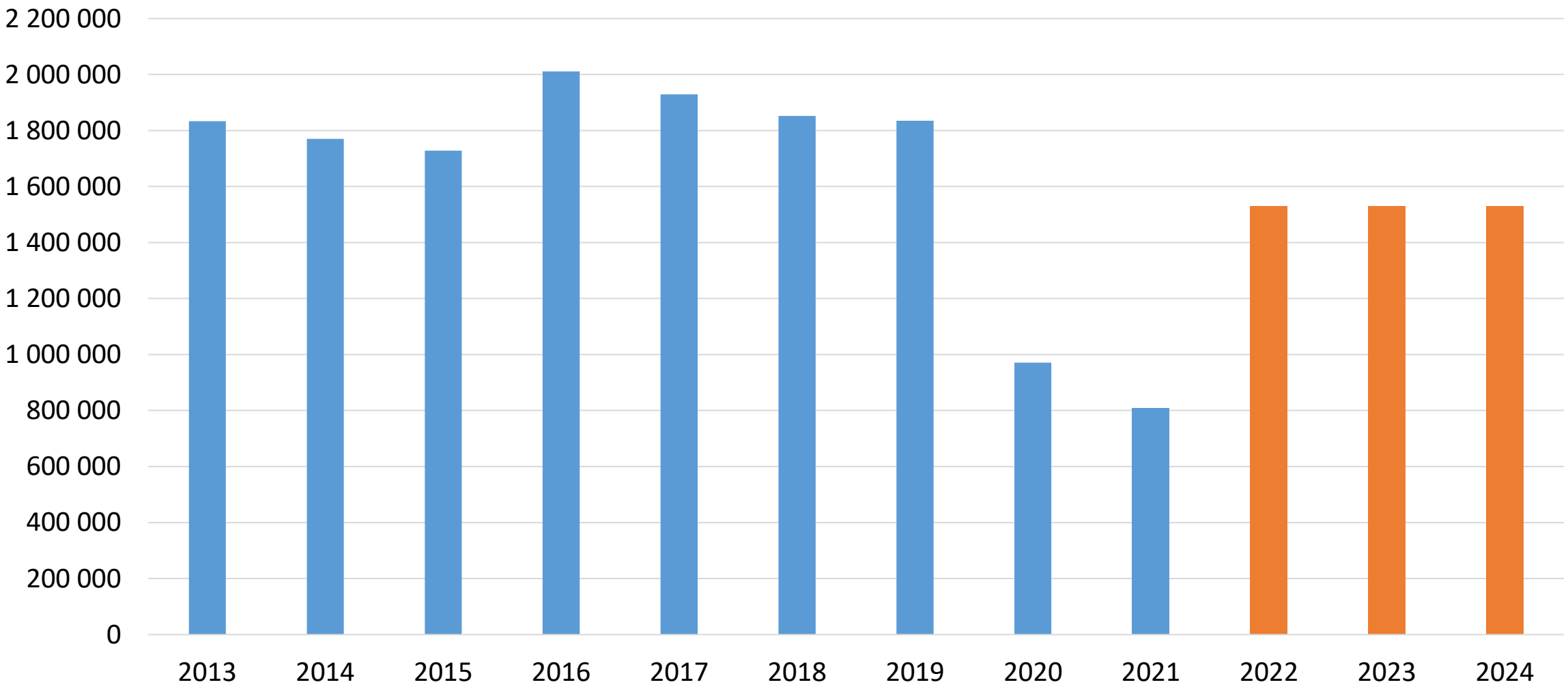

Des dépenses exposées au contexte économique

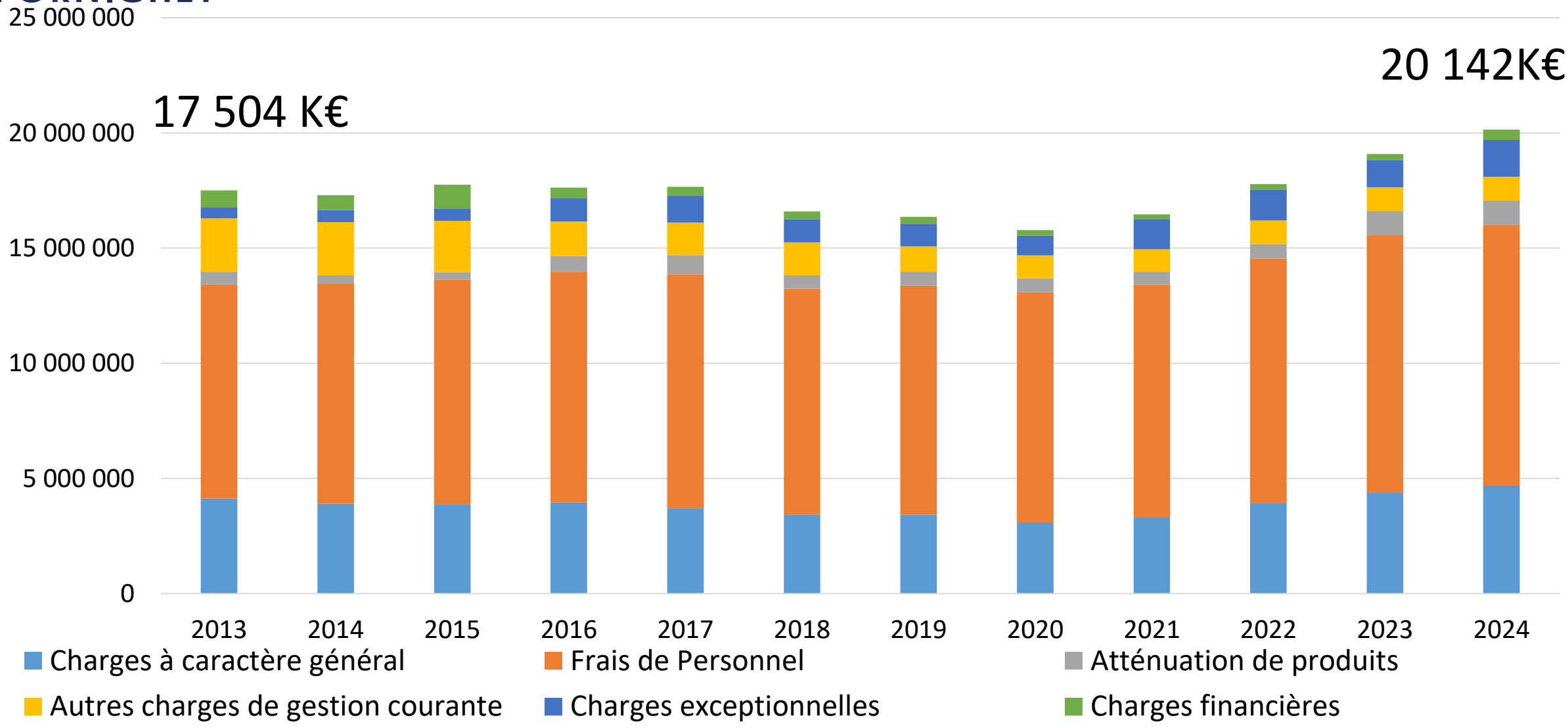

Une masse salariale exposée aux décisions nationales

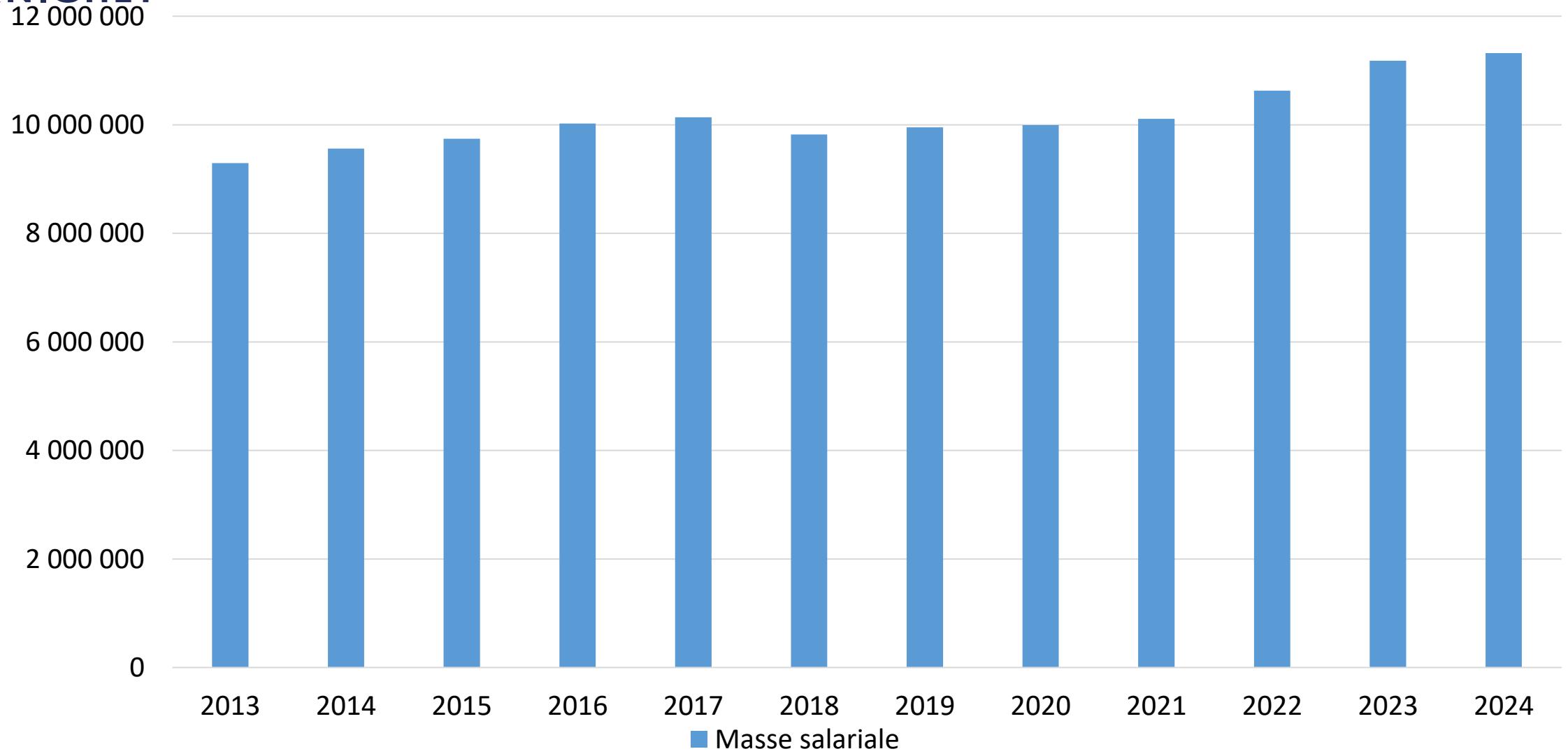

Les charges à caractère général impactées par l'inflation et des choix de gestion

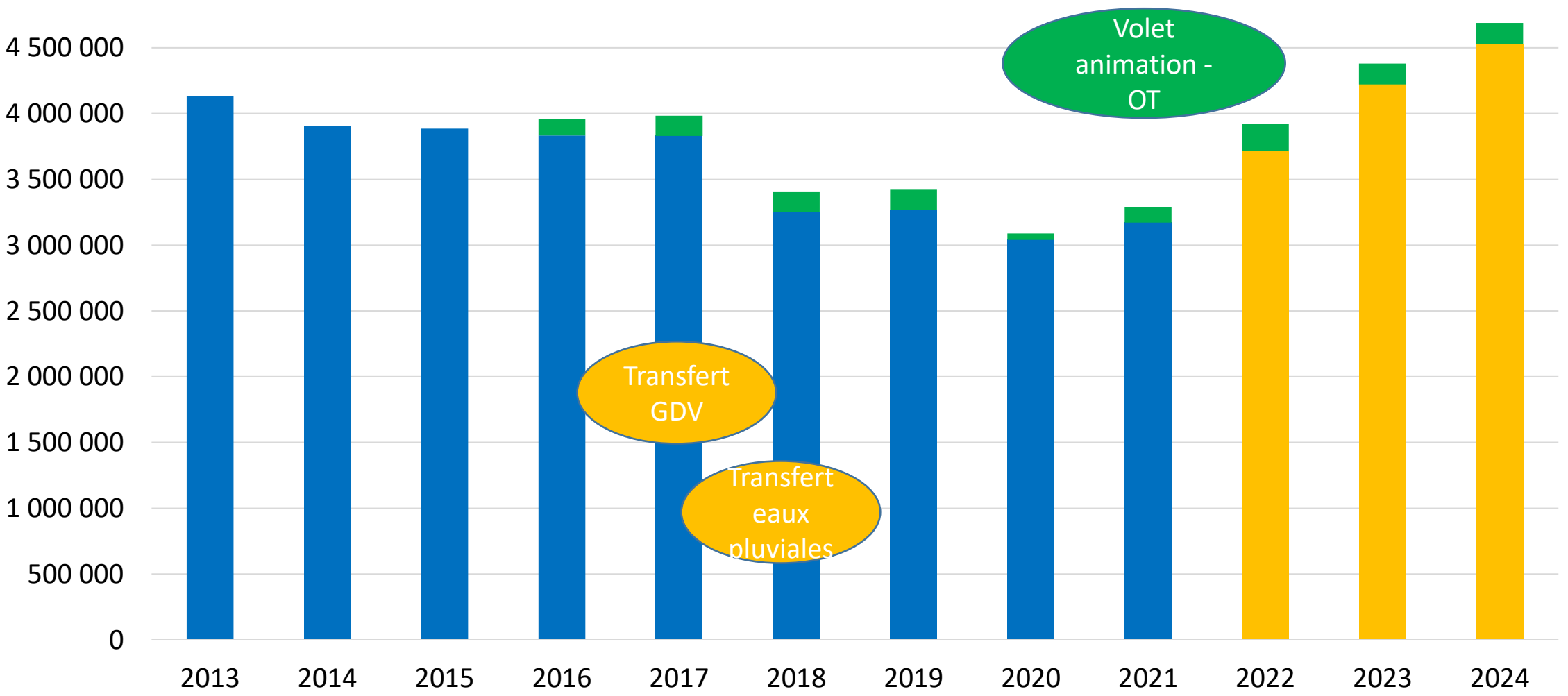

Le retour d'un prélèvement SRU à compter de 2023

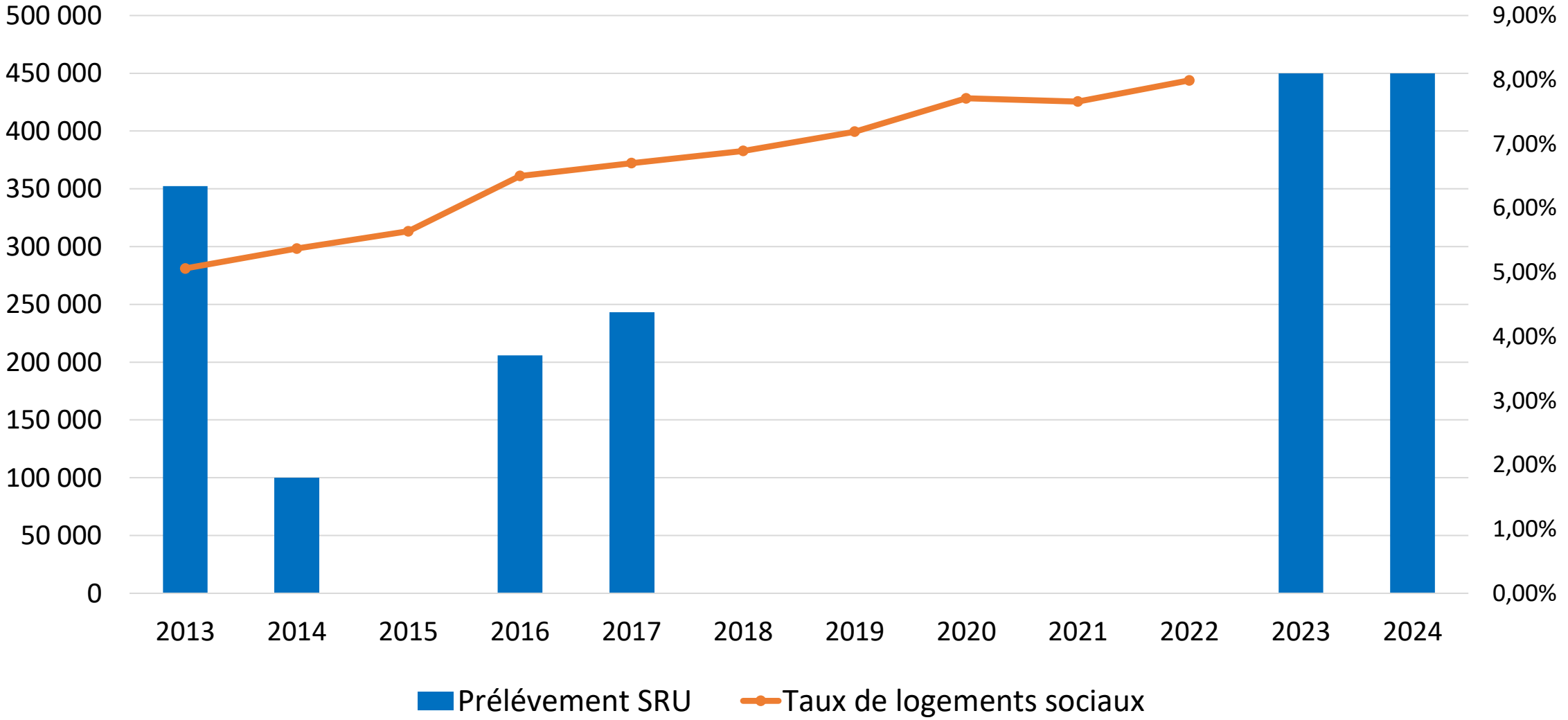

Des recettes plus dynamiques que les dépenses

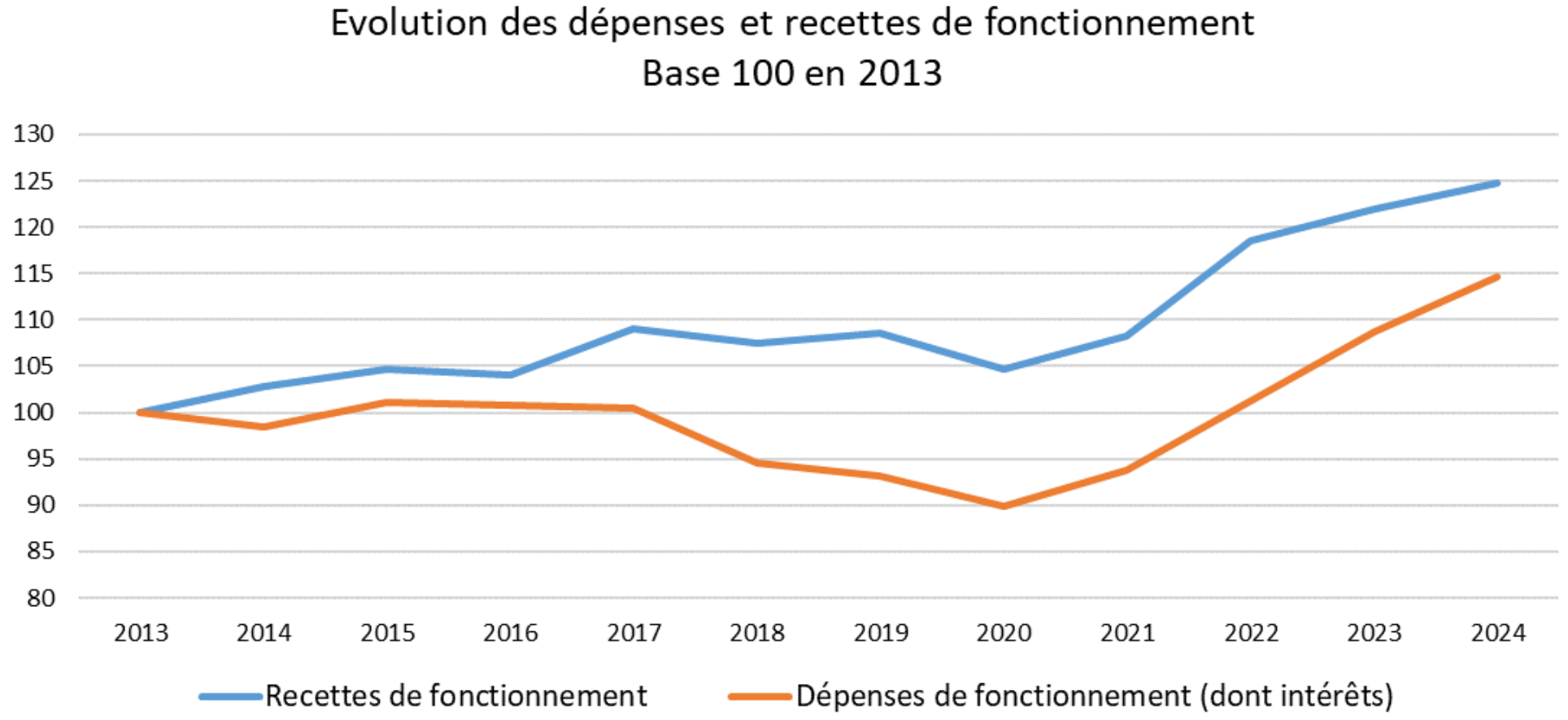

Des niveaux d'épargnes très performants

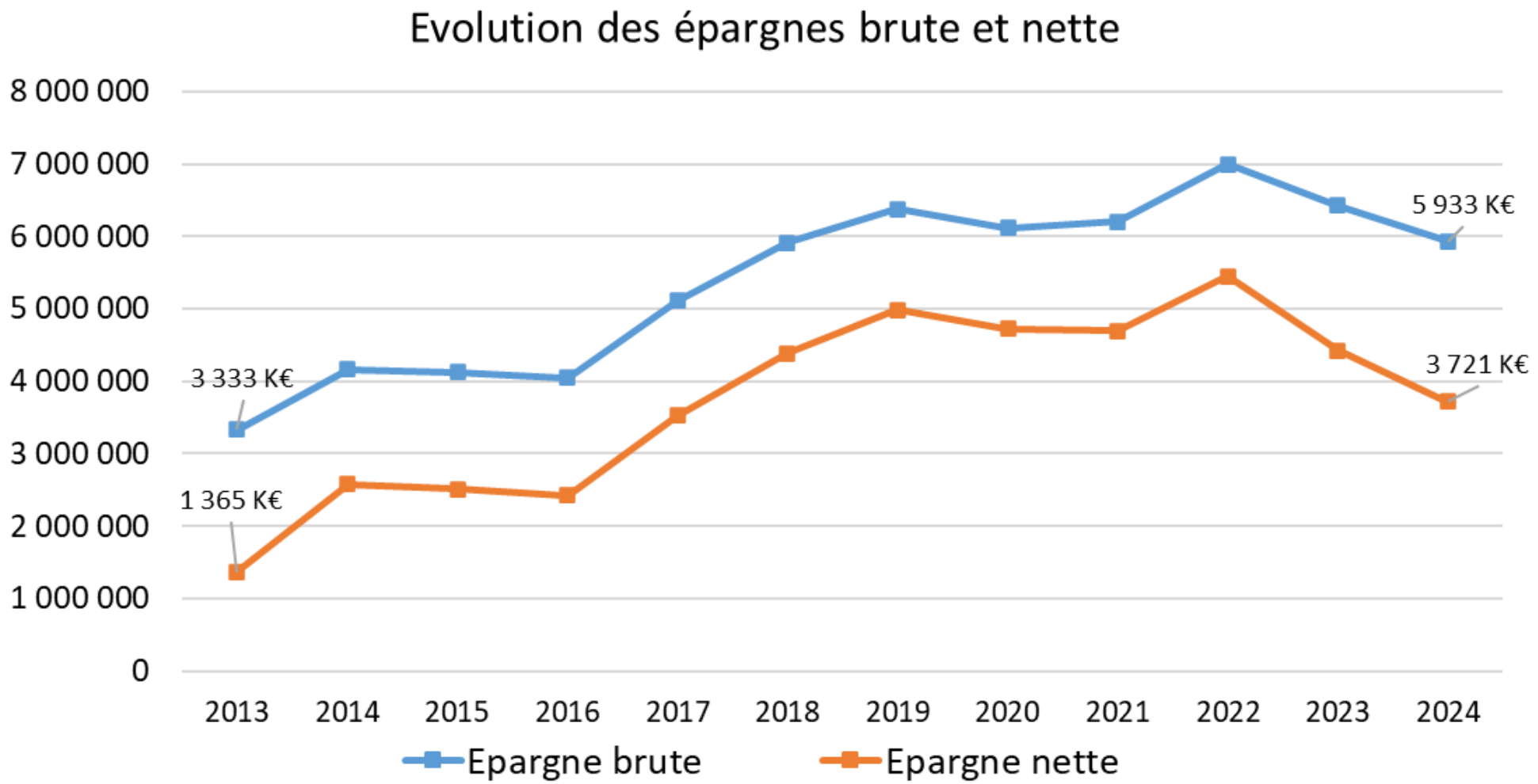

LES INVESTISSEMENTS 2023 ET 2024

Quelle logique d'investissement ?

- Investir de manière équilibrée entre :
  - L'entretien du patrimoine de la commune,
  - Améliorer la vie quotidienne à Pornichet,
  - Mise en œuvre des grands projets structurants l'avenir,
  - Assurer la transition écologique.

- Investir pour maîtriser les coûts de fonctionnement à venir :
  - Voirie et économies d'énergies,
  - Outils et méthodes.

Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville

- Front de mer : Près de 10 M€ pour les tranches 1 et 2

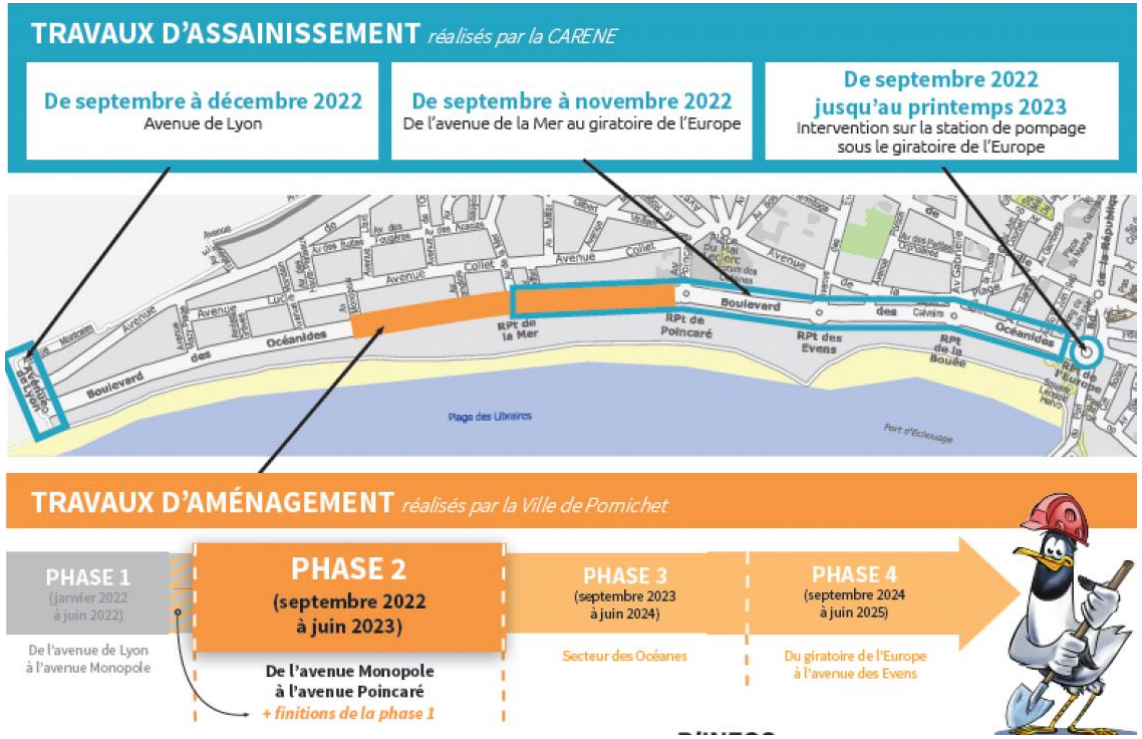

Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville

- Cœur de ville : Près de 4 M€

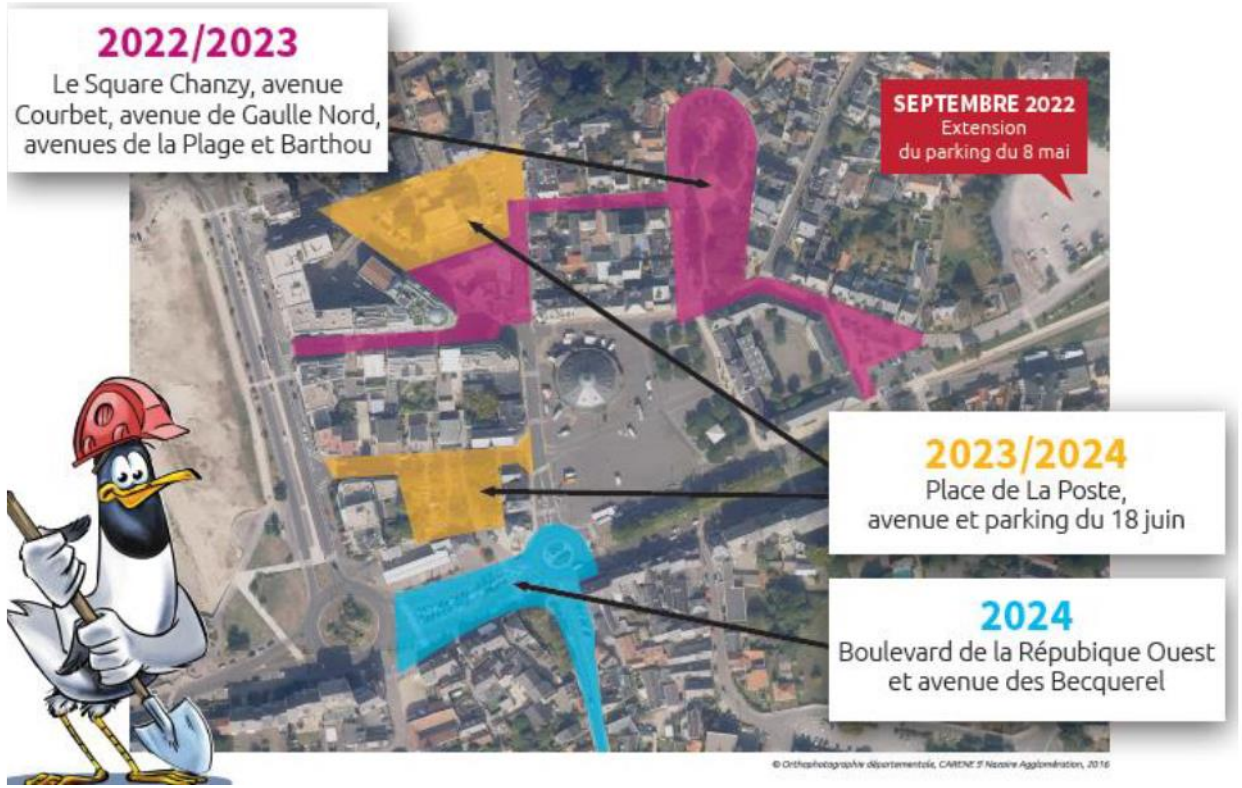

Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville

- Aménagement d'axes structurants de voiries (1 127 K€)

- L'entretien de la voirie (1 000 K€) et l'enfouissement des réseaux (190 K€),

- La vidéoprotection avec l'installation de nouvelles caméras (100 K€),

Promouvoir une ville dynamique, solidaire et vivante toute l'année

- Le cinéma et la salle polyvalente : 1 M€

- La poursuite rénovation des infrastructures du Ninon Tennis Club (366 K€),

Promouvoir une ville dynamique, solidaire et vivante toute l'année

- La poursuite des animations comme le festival Pornichet Déam'Bulles,
- Une enveloppe pour saisir les opportunités de maîtrises foncières (3,6 M€) en lien avec la majoration de la THRS,
- Le PUP Parc d'Armor : 1 383 K€,
- L'extension des Dauphins : 470 K€,

S’engager collectivement dans la transition écologique

- La végétalisation et le développement des mobilités douces au sein des projets urbains (place du marché, front de mer),

- Requalification et renaturation d’espaces publics (295 K€) : Bois des Evens, bd de Saint-Nazaire, le parc paysager, …

- La restauration : la pérennisation du budget de 300 K€ pour l’achat de denrées alimentaires bio et/ou bénéficiant de labels, sans répercussion sur les tarifs,

S’engager collectivement dans la transition écologique

- L’éclairage public (500 K€),
- La création de stockage d’eaux pluviales,
- La rénovation énergétique des bâtiments (150 K€),
- L’indépendance énergétique : 1 500 K€,

Poursuivre une gestion rigoureuse et responsable de la collectivité

- L’entretien des bâtiments municipaux : 700 K€,
- Les premières dépenses pour le projet du nouveau CTM : 1 890 K€
- La modernisation de l’administration (matériels informatiques, logiciels, …),
- L’équipement des services municipaux,
- L’AD’AP (50 K€),
- …

Comment Pornichet finances ses investissements sur 2023/2024 ?

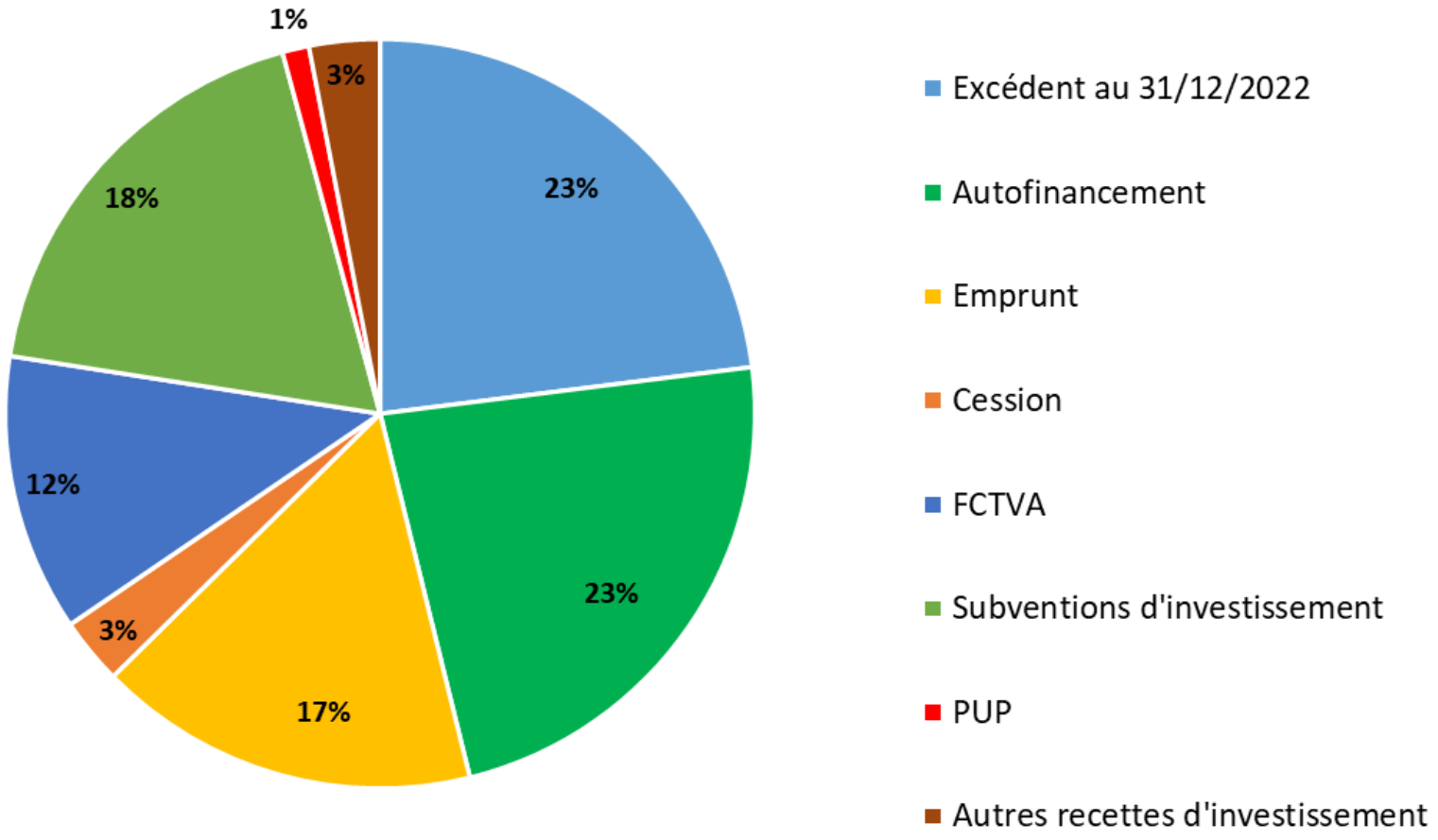

Un ratio de désendettement toujours performant

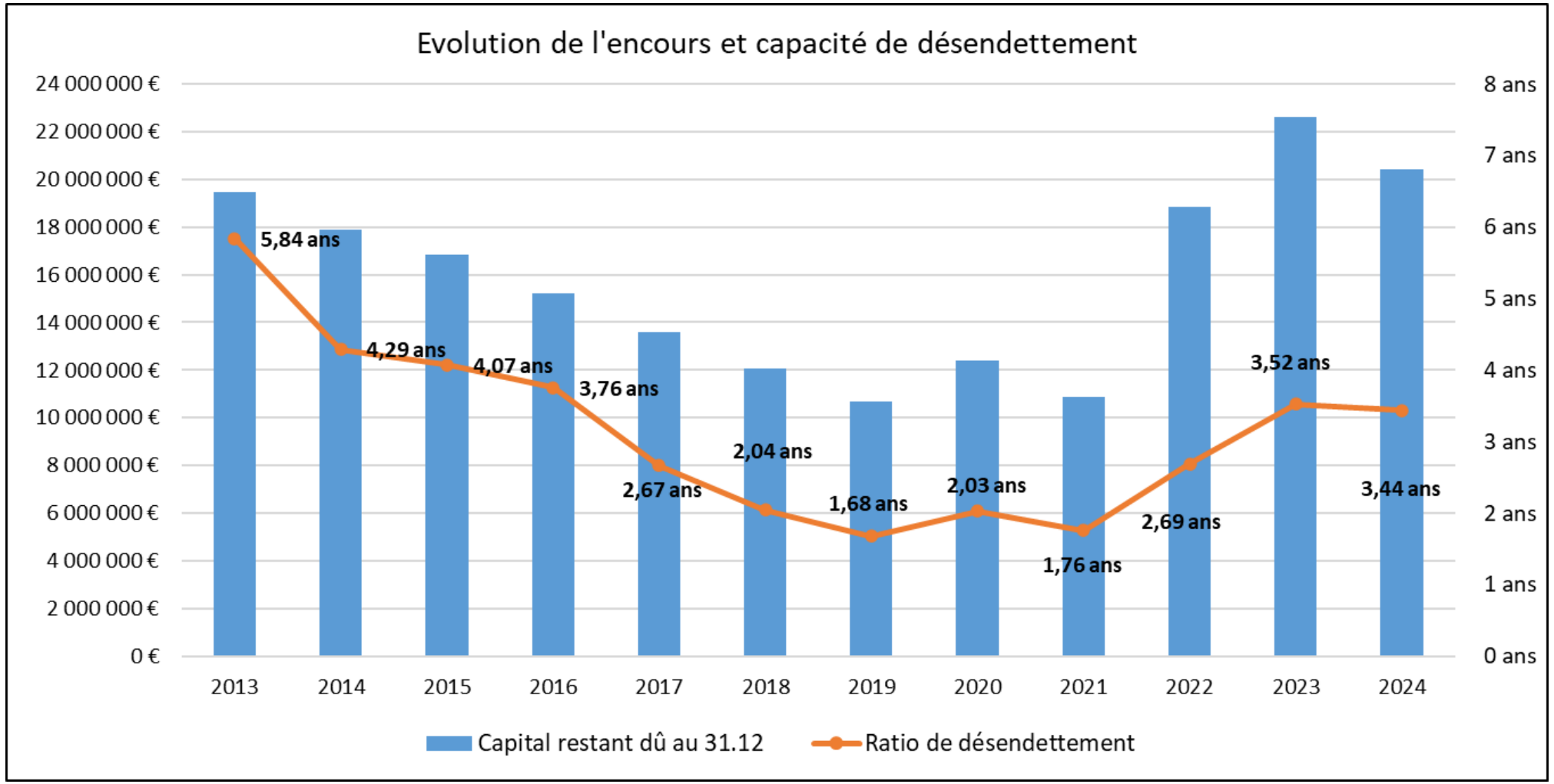

Ce ROB 2023/2024 met en avant :

- Un très bon niveau d'autofinancement malgré la forte inflation,
- La mise en œuvre du projet politique avec notamment la transition énergétique, le front de mer et le cœur de ville,
- Un financement équilibré des dépenses d'investissement,
- Un ration de désendettement performant

Ville de
PORNICHET

Rapport d'orientations budgétaires 2023

Conseil municipal du 23 novembre 2022

Ville de
PORNICHET

Le règlement budgétaire et financier

Conseil municipal du 23 novembre 2022

Le contenu minimum du RBF :

- La gestion de la pluriannualité:
  - La création et la modification des AP/CP,
  - L'annulation et la caducité des AP,
  - Le cas des restes à réaliser,

- Les modalités d'informations du conseil municipal :
  - Lors des orientations budgétaires,
  - Lors du compte administratif

Les autres éléments du RBF

- Les principes budgétaires,
- L’exécution du budget,
- Des dispositions diverses

Ville de
PORNICHET

Le règlement budgétaire et financier

Conseil municipal du 23 novembre 2022